

Votants : 89

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 novembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS- AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS CONNEXES DU FUTUR POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (PEM) DE LA GARE DE NIORT (CPER 2007/2013)

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Thierry DEVAUTOUR à Jacky AUBINEAU, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Jérôme BALOGÉ à Elisabeth BEAUVAIS, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Annie COUTUREAU à Jean-Louis SIMON, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Nicolas MARJALUT à Julie BIRET, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christiane PINEAU à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Françoise TALBOT à Anita JAGOUEX

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Guillaume JUIN, Germain MEHL, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël BOURCHENIN, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGÉ, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJALUT, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Sylvette RIMBAUD, Françoise TALBOT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C44-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS CONNEXES DU FUTUR POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (PEM) DE LA GARE DE NIORT (CPER 2007/2013)

Monsieur **Stéphane PIERRON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

L'accès à la gare de Niort, véritable nœud en matière de déplacements, doit faire l'objet d'améliorations significatives pour que le futur pôle d'échange multimodal - prévu dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de la CAN adopté en avril 2010 – puisse pleinement jouer son rôle au bénéfice des réseaux de transports collectifs routiers Les TAN et RDS, et ferroviaires.

En préalable au projet de quai urbain qui émane de l'étude « stratégie gare - pôle santé », une 1ère phase d'amélioration d'approche de la gare s'engage. Elle se décline de part et d'autre du futur Pôle d'Echange Multimodale.

Le projet intégrera une liaison entre la nouvelle voirie et le Pôle d'Echange Multimodal pour maintenir et faciliter la circulation des autocars du réseau RDS, en provenance ou à destination du secteur de la place de la Brèche, tant vers le pôle gare existant, que vers le futur pôle multimodal.

Les aménagements prendront également en compte les cheminements piétons et cyclistes des usagers en correspondance entre les réseaux de transports RDS et les Tan dont le futur transport en commun en site propre, et les relations avec le quartier proprement dit.

Ces aménagements constituent ainsi une étape importante de développement urbain prenant en compte la cohérence entre urbanisme et déplacement tel que préconisé dans le Scot et le PDU. Dans cet esprit, la Communauté d'Agglomération de Niort, la ville de Niort, le Conseil Général des Deux-Sèvres et la Région Poitou-Charentes partagent l'objectif de favoriser l'intermodalité et l'accessibilité de leurs réseaux de transports collectifs de voyageurs, notamment au niveau des pôles d'échanges multimodaux.

Le montant de l'opération est estimé à 3.390.000 € HT. Le plan de financement prévisionnel de ces aménagements s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux voirie zone hôpital	780 000 €	Etat (CPER)	500 000 €
Déconstruction îlot Charles de Gaulle	1 300 000 €	Région (CRDD)	600 000 €
Ingenierie voirie (TCSP et hors TCSP) <small>Accusé de réception en préfecture 072-247900806-20131125-C44-11-2013-DE</small>	220 000 €	Conseil Général (Proxima Pays)	618 950 €
Travaux voirie TCSP - emprise 7m <small>Date de réception préfecture: 02/12/2013</small>	660 000 €	CAN	1 052 761 €
Travaux, MOE voirie carrefour Mazagran et déconstruction maison	430 000 €	Ville de NIORT	618 289 €
Total en € HT :	3 390 000 €		3 390 000 €

Considérant que le Département a redéfini les modalités de son intervention en faveur des territoires pour 2008-2013, dans le cadre d'une politique d'aménagement et de développement du territoire départemental appelée Proxima 2008-2013 ; qu'il soutient, notamment, dans la priorité « Favoriser la mobilité et les déplacements » les projets contribuant à améliorer l'intermodalité des transports individuels et collectifs ;

Considérant que la Région Poitou- Charentes, dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable 2007 – 2013 (CRDD), soutient l'opération « aménagements connexes au pôle d'échange multimodal de la gare SNCF de Niort » au titre des projets « Cœur d'agglomération »,

Considérant que l'Etat, dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2007 – 2013, article 15, soutient les projets urbains des « cœurs d'agglomérations » des villes chefs-lieux pour renforcer leurs capacités à devenir des pôles d'attraction en faisant converger les différents modes de transports par l'intermodalité,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Niort dans sa délibération du 27 mai 2013 a validé l'engagement d'une opération d'aménagements préparatoires à la mise en œuvre du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Niort inscrite dans son PDU, mais qu'il convient d'en préciser les participations financières respectives Ville de Niort et CAN.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider le plan de financement prévisionnel de l'opération « aménagements connexes au pôle d'échange multimodal de la gare SNCF de Niort »,
- Valider la répartition du financement du projet après subventions entre la CAN et la Ville de Niort, à hauteur de 63% pour la CAN et 37% pour la Ville de Niort,
- Autoriser la Présidence ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes avec les différents partenaires.

Motion adoptée par 84 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 5.

Pour : 84
Contre : 0
Abstention : 5
Non participé : 0

Stéphane PIERRON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131125-C44-11-2013-DE Date de télétransmission : 02/12/2013 Date de réception préfecture : 02/12/2013
--